

# E-CHO COMPTE-RENDU

## FORUM DE LANCEMENT

### L'organisation générale

Salle de l'Agora - Lacq, le 17 octobre 2023

#### Intervenants :

- Animation générale de l'évènement : Diane BEUCARD, agence Neorama
- Propos introductifs :
  - Didier REY, maire de Lacq
  - Patrice LAURENT, président de la Communauté de communes Lacq-Orthez
  - Sandrine LAFARGUE, vice-présidente du Conseil Départemental en charge de la transition environnementale, déléguée à la souveraineté alimentaire et au développement durable
  - Jean-Marie BERGERET-TERQ, conseiller régional auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine
  - Virginie ALLEZARD et Marion THENET, garants de la Commission Nationale du Débat Public
  - Pascal PENICAUD, co-fondateur et président d'Elyse Energy
  - Stéphane CALLEWAERT, directeur adjoint du Centre de Développement Ingénierie RTE de Toulouse
- Pour la présentation du projet :
  - Manuel ARBONA-VIDAL, directeur Développement France
  - Mathieu HOYER, directeur du programme Carburants d'Aviation Durables
  - Mélissa CHEVALIER-RESSICAUD, directrice du programme e-Méthanol France
  - Alexandre GARNIER, chef de projet biokérosène



## Présentation du projet

### Ouverture de la réunion par Monsieur Didier REY, maire de Lacq

---

« Bonsoir mesdames et messieurs, bonsoir à Elyse Energy. Tout d'abord vous dire que nous sommes très heureux de vous accueillir dans la commune de Lacq dans notre salle de l'agora, merci beaucoup de l'avoir choisie pour cette soirée.

Bienvenue à Elyse Energy, qui est venu nous parler de son magnifique projet qui porte le nom d'E-CHO. Je ne me hasarderai pas sur le terrain de la technique ou du processus de ce que va réaliser Elyse Energy, je crois que cela sera largement débattu par la suite, donc inutile que je vous en parle. Ce projet est intéressant à différents niveaux, tout d'abord sans oublier personne, il correspond parfaitement à notre Communauté de communes de Lacq Orthez, puisqu'il va s'étendre sur plusieurs communes de notre communauté : Mourenx, Noguères, Pardies, Bésingrand et Lacq, ce qui est une première.

Si j'avais pris la parole il y a une vingtaine d'années, certainement une seule commune aurait été choisie ou plusieurs, mais nous aurions parlé à l'époque de la taxe professionnelle et des retours qui viennent sur les investissements mais tout ça c'est du passé. C'est ce qui nous fait dire que tous ces tiraillements qui existaient autrefois n'existent plus ici et c'est en cela que c'est remarquable. Remarquable car cela contribue aussi à pérenniser la reconversion ou la réindustrialisation de notre bassin.

Comme vous le savez tous, depuis octobre 2013, Total a arrêté sa production de gaz. On nous promettait des jours difficiles, nous avons je pense, anticipé suffisamment tôt et le résultat s'est fait tout de suite sentir, je ne citerai qu'un chiffre, le nombre d'employés sur notre complexe est à peu près identique à celui d'octobre 2013. Nous avons toujours considéré, à la communauté de communes, que le travail n'était pas fini, qu'il fallait continuer à se battre pour attirer de nouveaux projets, de nouveaux industriels pour un peu plus réussir cette belle aventure et continuer cette aventure qui a démarré dans les années 50.

Donc merci à Elyse Energy, vous en êtes l'acteur principal puisque vous allez je crois au travers de votre projet qui est très prometteur et porteur d'emplois, contribuer à écrire l'histoire de notre village mais aussi de la communauté de communes de Lacq Orthez. Ce qui est assez nouveau, c'est que ce soir on va laisser place à la concertation, c'est assez innovant, assez nouveau mais je pense qu'il faut le souligner, c'est important. C'était un petit peu rare par le passé et je pense que vous ferez école et qu'à l'avenir vous serez les précurseurs dans ce domaine-là, et je suis convaincu aussi que ce n'est pas que dans ce domaine que vous serez précurseur. »

### Intervention de Monsieur Patrice LAURENT, Président de la Communauté de communes Lacq-Orthez

---

« Nous sommes sur un territoire qui est né au milieu des années 50, autour de la découverte du gaz de Lacq et qui a permis à notre territoire et à la France d'avoir une indépendance énergétique au sortir de la seconde guerre mondiale. Une époque où tout le monde disait « n'exploitez pas ce gisement de gaz, il est toxique et mortel » Le président de la République de l'époque, le Général de Gaulle au sortir de la seconde guerre mondiale disait « vous me mettez les meilleurs ingénieurs, les meilleurs techniciens, et on exploite ». Donc l'aventure industrielle que l'on connaît, l'indépendance énergétique de la France, est autour de l'énergie carbonée mais comme toute l'aventure industrielle de l'époque.

Notre territoire, depuis quelques années, a dessiné une nouvelle trajectoire au bassin de la communauté de commune de Lacq Orthez autour de la décarbonation, production d'énergie renouvelable par le photovoltaïque sur les anciennes friches de PECHINET, le biométhane avec FONROCHE qui est aujourd'hui Total Energies sur la commune de Mourenx, dont j'ai le plaisir et l'honneur d'être maire. Mais aussi d'autres projets, comme CARREMAG qui a démarré la construction de son usine qui va recycler les aimants pour en retirer les terres rares, ALPHA CHITIN PAKITINE qui produit des molécules à partir des larves de mouches et de crevettes pour avoir une indépendance sur le chitosan. Nous sommes vraiment sur de la chimie verte avec M2I que l'on a accompagné dans ses nouveaux locaux sur CHEMSTART'UP, qui vient fabriquer des phéromones pour éviter d'utiliser des pesticides pour les cultures.

Nous sommes vraiment dans une trajectoire aujourd'hui pour fabriquer des énergies renouvelables et être un fort acteur de la décarbonation de la planète. Le projet que porte ELYSE ENERGY, et je remercie Pascal Penicaud, Benoit Decourt et toutes les équipes qui travaillent depuis quelques années sur ce projet, s'inscrit complètement dans la trajectoire qu'a voulu donner la communauté de communes de Lacq Orthez au développement industriel du bassin de Lacq. Je n'ai pas parlé de VERTEX pour le bio-éthanol et d'autres projet comme AXENS, mais l'enjeu ici est de décarboner le transport aérien avec la production de SAF sur le site de YARA et de décarboner le transport maritime avec la production de e-méthanol sur le site d'IndusLacq.

On a une vraie histoire autour de l'aviation : pour la petite histoire, sur le site de YARA nous fabriquons le carburant qui a servi à l'époque à la fusée ariane et demain on fera voler des avions qui auront été en partie construit avec les fibres de carbone de Toray, sur le site d'Abidos, les trains d'atterrissage fabriqués à Oloron, et les moteurs de ces avions fabriqués à Bordes avec le groupe SAFRAN. Nous nous retrouvons vraiment dans un écosystème autour, à la fois, des énergies renouvelables et de la décarbonation de la planète. Je ne vais pas être plus long car c'est d'abord le débat qui doit avoir lieu mais je sais que c'est un projet qui nécessite des investissements très importants en termes d'argent, de temps de la part de ceux qui les portent et de ceux qui les accompagnent, car on y consacre aussi un peu de temps. C'est pour moi le plus beau projet qu'ait eu le territoire du bassin de Lacq depuis la découverte du gisement de gaz, notamment en termes d'investissement et de création d'emplois. Lacq 2.0. »

**Intervention de Mme Sandrine LAFARGUE, Vice-présidente du Conseil Départemental en charge de la transition environnementale, de la souveraineté alimentaire et développement durable**

---

« Je souhaite tout d'abord saluer Jean-Jacques LASSERRE, président du conseil départemental qui n'a pas pu se libérer et qui est très engagé sur ces thématiques de transitions. Cette rencontre me permet de saluer plusieurs thèmes sur lesquels le conseil départemental est engagé et dans l'action. En premier lieu, le dynamisme industriel dont vous faites preuve avec un foncier laissé en friche aujourd'hui, bravo d'avoir réfléchi avant d'avoir installé cette nouvelle industrie. Cette question du foncier, on en parle beaucoup sur le littoral, mais elle est très prégnante aussi en Béarn.

Nous sommes également très volontaristes sur la question des transitions : il y a 15 jours nous avons voté à l'unanimité de l'ensemble des élus du département, une stratégie territoriale bas-carbone que l'on a travaillé en concertation avec l'ensemble des communautés de communes. Je tiens à remercier Monsieur Laurent, le président de la communauté de communes Lacq Orthez, qui a aussi travaillé avec nous pour co-construire cette stratégie bas-carbone dans laquelle nous avons identifié les points forts et surtout les points faibles et dans quel sens nous devons accélérer sur ces transitions.

Donc des actions très volontaristes en ce qui concerne l'énergie, voilà pourquoi il nous suffit de souligner votre démarche très ambitieuse et c'est vrai que l'on parle aussi d'ambition quand on parle de stratégie bas-carbone du département. C'est très avant-gardiste ce projet autour des carburants.

De la même façon, nous pouvons nous réjouir de l'attractivité du bassin de Lacq au travers du fabuleux travail depuis de longues années du GIP CHEMPARC, dont je salue les équipes et le directeur général qui est dans la salle, qui encourage et fédère les industriels que la décarbonation des activités productives. J'associe également les associations qui travaillent au côté de CHEMPARC, en particulier Lacq+ qui produit un travail de fond auprès des industriels dans l'accompagnement et le travail de RSE en particulier.

Les différentes thématiques autour de ce process, Elyse Energy, sont un vrai sujet au regard de l'importance des quantités qui seront nécessaires. Dans ce sens, la consultation citoyenne, et c'est aussi un point commun que nous avons avec le département s'agissant de tous les projets que nous

mettons en œuvre, qui permet de sensibiliser et surtout d'écouter les besoins du territoire ce qui est un atout de ce projet avec les parties prenantes mais également la population.

C'est un marqueur très fort que vous avez mis dans ce projet, et qui permettra de mesurer l'impact carbone du projet.

Je vous propose d'écrire l'histoire ensemble. Le changement c'est d'abord un état d'esprit, la concertation est là, l'état d'esprit est là, il n'y a plus qu'à faire »

### **Intervention de Monsieur Jean-Marie BERGERET-TERQ, Conseiller régional de la Nouvelle-Aquitaine**

---

« Je voudrais tout d'abord excuser le président ROUSSET, avec qui j'étais en plénière ce matin et qui aurait aimé être là mais qui n'a pas pu l'être, car cette plénière se poursuit dans l'après-midi. La région est à côté de ses territoires, le bassin en faisant parti, nous avons pour habitude de soutenir ses territoires quand ils investissent et quand ils développent. Si un bassin industriel n'investit pas et ne se développe pas, il ne vit pas. Nous avons donc le devoir de le faire vivre et nous serons aux côtés des collectivités locales pour faire vivre ce bassin et notamment grâce à l'investissement d'Elyse Energy dans ce projet E-CHO.

Des questions se posent, et c'est le but de cette concertation d'y répondre. Je vais faire appel à l'histoire, dans les années 50-60 quand un pompier est venu éteindre un feu ici, il avait conseillé aux autorités d'abandonner le gisement parce qu'il n'y avait rien à en tirer. Dernièrement, lors de la réalisation du CC30, garder ce gaz dans des poches a permis à la chimie du soufre de continuer à vivre, des gens ont trouvé des idées et n'ont pas renoncé.

La concertation répondra aux questions mais nous ne sommes pas plus idiots que les gens des années 50 et 60, nous aurons des réponses appropriées à tous ces sujets et nous arriverons à mettre en place le pendant du gisement de Lacq dans l'hydrogène. La Région sera présente à vos côtés messieurs d'Elyse Energy, à côté de ces territoires et soutiendra tout projet qui contribuera à le développer.

C'est donc un projet important et structurant pour le bassin de Lacq, un vrai renouveau de ce bassin qui commence aujourd'hui, donc, concertation, renouveau, bonne route, et on se revoit dans quelques années pour faire les comptes mais je suis sûr que vous aurez apporté votre lot au développement de ce bassin de Lacq, et je vous en remercie d'ores et déjà. »

### **Une concertation préalable sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)**

---

*En préambule, il est indiqué par l'animatrice que le projet E-CHO par sa nature et ses enjeux mais également par son budget d'investissement évalué à 2 milliards d'euros relève du Code de l'Environnement. A ce titre, il est soumis à une procédure de participation du public et pour cela à une saisine de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). C'est pourquoi Elyse Energy et RTE, co-porteur du projet au titre du raccordement électrique, ont saisi cette autorité indépendante pour guider cette démarche. La CNDP a nommé pour cela trois garants, dont deux d'entre eux sont présents ce soir et vont présenter ce cadre spécifique et leurs rôles.*

### **Interventions de Mesdames les garantes, Virginie Allezard et Marion Thenet**

« Nous avons été nommées en mai par la Commission Nationale du Débat du Public (CNDP) pour garantir la qualité de cette concertation.

Qu'est-ce que la CNDP ? il s'agit d'une autorité administrative indépendante habilitée à prendre des décisions en son nom propre avec une indépendance par rapport au pouvoir politique, à l'État

notamment. La CNDP est une institution publique qui nomme des garants neutres et indépendants par rapport aux projets ainsi qu'aux acteurs du territoire concernés par ce projet. Pourquoi la CNDP existe ? elle défend un droit constitutionnel issu de l'article 7 de la charte de l'environnement qui précise que toute personne en France a le droit d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.

Nous sommes en phase amont du projet, en phase de conception d'où l'intérêt d'avoir un débat pour réfléchir sur l'opportunité du projet, sa poursuite ou non, et ses déclinaisons en termes d'options.

La concertation préalable va servir à débattre du bien-fondé du projet, donc son opportunité d'un point de vue local mais aussi plus au niveau régional et national. Elle va également nous permettre de débattre des conditions à réunir pour le mettre en œuvre dans le cas où il est décidé de le poursuivre mais également de débattre de ses conditions et des modalités de prise en compte des différents enjeux et impacts notamment environnementaux ou sociaux.

Nous arrivons vraiment dans une phase préalable car contrairement à une enquête publique. Vous avez pu sur le bassin de Lacq être confrontés à des enquêtes publiques en phase dite aval du projet, c'est-à-dire à un moment où il est déjà bien abouti. À ce moment-là, toutes les études ont déjà été élaborées, donc les marges de manœuvre pour faire évoluer le projet restent relativement minimes. L'avantage d'une concertation c'est qu'aujourd'hui ce projet n'est pas abouti, il peut donc s'enrichir, s'il doit continuer, avec les retours des parties prenantes notamment le public. Dans le cas d'une concertation, le dossier du porteur de projet n'est pas finalisé, on peut rajouter des informations, donc n'hésitez pas à participer.

Les 6 principes de la CNDP sont l'indépendance, la neutralité, la transparence (nos contributions sont disponibles sur le site de la CNDP), l'argumentation, l'égalité de traitement (toute personne quel que soit son rôle dans la société à un droit de parole que l'on considèrera identique), et l'inclusion (on vise à écouter tous types de partie prenantes, publics dont ceux qui seraient très éloignés des décisions).

Nous avons déjà rencontré de nombreuses personnes, qui sont peut-être dans la salle, pour réaliser une étude de contexte. Nous avons donc fait cette étude de contexte qui nous a permis de fixer les modalités de cette concertation et de voir les enjeux que l'on a à porter à la concertation. Aussi, de nouveaux sujets à prendre en compte pourraient sortir de cette concertation, et c'est tout son intérêt.

Nous allons veiller (car cela fait partie des principes de la CNDP) à toute la qualité des informations diffusées et nous allons favoriser l'expression du public, en allant chercher tous les publics. Dans les modalités, nous allons faire également des conférences avec des étudiants, aller sur les marchés ... n'hésitez pas à en parler autour de vous, car nous ne sommes qu'au tout début de cette démarche de concertation.

Notre mission, une fois la concertation terminée, consistera à produire un bilan qui va rendre compte de tout ce qui s'est passé pendant cette concertation en termes de modalités et d'échanges. Il sert à rendre compte de toutes les propositions qui vont être présentées et mises en débat ou qui seront issues des contributions du public via le site internet de la concertation, via les conférences et autres temps forts proposés. Le porteur de projet, via ce bilan, va émettre des réponses qui seront rendues publiques sous 2 mois, ce sera la fin de notre mission. Nous sommes dans une concertation préalable, une fois le bilan rendu et les réponses du porteur du projet apportées, il y aura une concertation continue jusqu'à l'enquête publique. Il est important de préciser que tout ce qui va nourrir cette concertation fera partie du dossier d'enquête publique. Vous avez nos coordonnées sur le support de présentation si vous voulez nous joindre directement. Aussi, nous vous invitons à contribuer via la plateforme ainsi vos apports seront visibles par tout le monde ainsi que les réponses données, ce qui sera plus intéressant et va alimenter la concertation. »

### **Intervention de Monsieur Pascal PENICAUD, Président d'Elyse Energy**

---

« Monsieur, le conseiller régional, Madame la vice-présidente du conseil départemental, Monsieur le président de communauté de communes, mesdames et messieurs les maires, mesdames les garantes, mesdames et messieurs, bonsoir à toutes et à tous.

Tout d'abord, j'aimerais remercier chacun d'entre vous, pour votre présence ce soir, remercier également tous nos partenaires publics et privés qui accompagnent Elyse Energy depuis le début

du projet et tout particulièrement Monsieur Didier REY, maire de Lacq, qui nous accueille ce soir et Monsieur Patrice LAURENT, Président de la CCLO.

Ce soir, je suis heureux et fier d'être devant vous, car c'est une étape très importante pour nous, Elyse Energy. Importante car notre projet E-CHO ouvre avec vous une nouvelle page de son histoire en se présentant au public. Importante car c'est pour nous une étape fondamentale qui permettra de nourrir la conception du projet. Trois mois d'information, de rencontres, d'ateliers, de débats et d'échanges nous attendent. Un programme que nous avons préparé main dans la main avec RTE et sous le contrôle des trois garants nommés par la CNDP. Aujourd'hui, nous sommes tous observateurs de l'urgence climatique qui appelle des réponses significatives et rapides. Malheureusement ou heureusement, la solution miracle n'existe pas et c'est la somme de toutes les actions concrètes qui permettra de nous engager collectivement sur le chemin de la transition. L'Europe et la France l'accompagnent avec de nouvelles réglementations dans le cadre du Pacte vert européen. Elyse Energy, à travers son projet E-CHO, souhaite répondre à cet appel et souhaite proposer des solutions concrètes pour décarboner les secteurs les plus difficiles comme l'industrie, le transport aérien et le transport maritime.

Elyse Energy porte ici et aujourd'hui le projet E-CHO après trois années de travail sur et avec le territoire.

E-CHO, qu'est-ce que c'est ? Il s'agit de faire émerger un pôle de production de carburants durables sur le bassin industriel de Lacq à horizon 2027-2028. En deux mots, ce que l'on appelle les carburants durables, ce sont les mêmes molécules, les mêmes carburants que l'on connaît et que l'on utilise habituellement, à la différence fondamentale qu'ils ne sont pas produits à partir d'énergies fossiles, mais à partir d'énergies renouvelables et durables. En l'occurrence, nous souhaitons utiliser de l'hydrogène, du CO<sub>2</sub> recyclé, ainsi que des résidus agricoles et forestiers pour produire localement ces nouveaux carburants, à savoir de l'électro-bio-kérosène et de l'électro-méthanol.

Pour ce projet, nous nous appuyons sur des techniques existantes, et largement éprouvées dans le monde de l'énergie fossile, et qui ont été adaptées aux énergies renouvelables. Et à ce titre, je tiens à remercier et à saluer l'ensemble de nos partenaires technologiques et industriels. En premier lieu, le groupe AVRIL, l'IFP Énergies nouvelles, AXENS ainsi que CHEMPARC et Total Énergies qui nous accueillent.

Le projet E-CHO regroupera 3 unités industrielles : la production de e-biokérosène, basé à Pardies-Bézingrand, sur l'ancien site de la société YARA France, la production de e-méthanol, basé à Lacq et Mont sur le site de SOBEGI et la production d'hydrogène, basée à cheval sur les communes de Mourenx, Pardies et Noguères.

Il s'agit donc d'un projet global qui s'inscrirait pleinement dans le projet de territoire porté par le bassin de Lacq, en synergie avec les industriels déjà présents. Cette configuration nous permet d'optimiser l'utilisation des ressources que sont l'électricité, la biomasse durable, l'eau et le carbone, car il faut le dire, la question des ressources est évidemment centrale dans la définition du projet.

À titre d'exemple, nous avons choisi d'ajouter de l'hydrogène dans nos carburants ce qui permet d'utiliser deux fois moins de biomasse pour produire la même quantité de kérosène.

À partir de 2028, ce sont donc 75 000 tonnes de e-biokérosène et 200 000 tonnes de e-méthanol qui seraient produites ici, chaque année.

Pourquoi avons-nous choisi de nous implanter en terre de Béarn ? Deux grands atouts nous ont convaincus : le premier est évidemment un atout économique, car le bassin de Lacq dispose naturellement de toutes les ressources nécessaires au projet (électricité, eau, résidus de biomasse, carbone). Un deuxième facteur, qui est essentiel, est centré sur l'humain et les compétences. L'histoire gazière du bassin permet la présence aujourd'hui de tous les corps de métiers dont nous aurons besoin pour le projet (ingénieurs, opérateurs, exploitants, agents de sécurité). Entre Elyse Energy et nos partenaires industriels, ce sont plus de 800 emplois directs et indirects à pourvoir. Enfin, c'est également l'accueil et le soutien des élus et entreprises du Béarn qui nous ont convaincus et séduits. Merci à tous, acteurs publics et privés d'avoir été à nos côtés dès le début de nos réflexions, d'un soutien sans faille et c'est grâce à vous que nous pouvons présenter ce projet aujourd'hui. J'insiste sur le NOUS, car c'est avant tout une aventure collective qui se joue autour d'Elyse Energy et de ses grands projets de transition. Collective car j'ai créé Elyse Energy en 2020 avec quatre associés et qu'Elyse Energy elle-même est le fruit d'aventures entrepreneuriales passées collectives, elles aussi dans le bio gaz et l'électricité renouvelable en France. Collective car

Elyse Energy c'est avant tout ses équipes que je tiens à remercier chaleureusement, l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs, pour leur engagement et leur mobilisation au quotidien, et en particulier pour l'organisation de cette soirée et des rencontres à venir. Merci à vous tous. D'ailleurs, nos équipes sont nombreuses à être présentes ce soir, alors n'hésitez pas à les solliciter directement à l'issue de cet échange.

Elyse est une PME industrielle française. Nous sommes 100 % indépendant, et basés à Lyon, Paris, Marseille et ici, dans la région, à Artix, avec une mission à la fois simple et ambitieuse : contribuer concrètement à la décarbonation de l'économie et à la réindustrialisation de nos territoires. Pour cela, notre métier est de développer, de concevoir, de construire, et d'exploiter les unités de production des molécules et carburants durables. En France, nous portons deux programmes industriels majeurs : l'électro-méthanol en France, à destination de l'industrie et du transport maritime et qui est réparti sur 4 sites industriels dont le site de Lacq, puis le projet BioTJet pour les carburants d'aviation durables.

J'en terminerai avec un souhait et un engagement, le souhait que nos discussions lors de ces trois prochains mois permettent à chacun d'entre vous de vous exprimer de manière ouverte et de poser l'ensemble de vos questions.

Un engagement, chez Elyse Energy : nous mettrons tout en œuvre pour garantir un échange accessible à tous, malgré la technicité de nos projets, et nous irons à votre rencontre pour écouter vos questions, mais aussi vos inquiétudes, et y répondre.

Vous l'avez compris, nous nous inscrivons dans le temps long avec une présence durable de nos équipes. Nous sommes donc très attachés et très engagés à ce que ce projet, notre projet, E-CHO, trouve sa place ici, en Béarn.

Merci à tous et bonne soirée. »

#### **Intervention de Stéphane CALLWEART, directeur adjoint du centre de développement Ingénierie RTE de Toulouse**

---

Monsieur, le conseiller régional, Madame la vice-présidente du conseil départemental, Monsieur le président de communauté de commune, mesdames et messieurs les maires, mesdames les garants, mesdames et messieurs, bonsoir à toutes et à tous.

Qui est RTE ? Il s'agit du réseau de transport de l'électricité, entreprise de service public dont la mission est d'acheminer 24h/24h et 7j/7 l'électricité partout sur le territoire. RTE est présent sur une commune sur deux pour réaliser ces missions de maintien, d'exploitation, de développement du réseau de haute et très haute tension. Notre réseau comporte aussi 50 lignes transfrontalières ce qui permet à RTE d'être connecté au total à 34 pays sur l'ensemble du continent européen. RTE c'est également 9 500 salariés qui œuvrent chaque seconde pour que vous ayez de l'électricité.

Pourquoi RTE est présent aujourd'hui dans cette concertation préalable ? RTE est au cœur de la transition énergétique. Pour la rendre possible, nous avons plusieurs rôles, le premier est de favoriser la sobriété. Pendant la période hivernale dernière, nous avons tous en tête la tension sur l'équilibre offre et demande, RTE a eu ce rôle d'alerte sur cet équilibre et sur la sobriété. La seconde mission sur la transition énergétique est d'éclairer les pouvoirs publics, puisque nous sommes spécialistes de l'exploitation d'un réseau électrique, de son équilibrage, nous produisons donc des études pour orienter les décisions. Notre troisième mission est de raccorder au réseau de nouvelles formes d'énergies, de plus en plus renouvelables (éolien, photovoltaïque, biomasse). Enfin, la quatrième mission est de raccorder des industriels sur le réseau de transport d'électricité, afin de changer leur process pour décarboner ou des industriels qui veulent développer de nouvelles techniques, industries au titre de la décarbonation. C'est dans ce cadre-là que nous sommes là ce soir, puisque l'on a fait une co-saisine de la CNDP, pour raccorder le projet porté par Elyse Energy. Nous sommes ravis d'être ici afin de répondre à vos questions autour du réseau électrique, vous éclairer et contribuer à cette belle concertation au préalable du public. Nous sommes à l'écoute de vos questions lors de ces trois prochains mois.

***Projection du mini-film de présentation du projet E-CHO (disponible sur le site internet du projet)***

---

## Présentation de la réunion (animatrice)

---

Cette réunion est là pour vous apporter cette interaction avec les équipes qui sont présentes. L'objectif est de lancer cette concertation préalable, de faire une première présentation de ce projet, sa première sortie en public. C'est donc un vrai défi de venir aujourd'hui présenter un projet qui relève d'un grand nombre d'aspects techniques et de vous le rendre le plus accessible possible, avec un temps de questions / réponses qui sera là pour vous y aider.

Il s'agit aussi de recueillir dès aujourd'hui vos questions, vos remarques, vos inquiétudes, vos doutes et c'est bien tout l'esprit de la concertation préalable, recueillir cet ensemble de contributions qui émaneront du grand public.

Nous allons vous proposer un format, un forum participatif, pour que vous puissiez aller librement sur les différents stands thématiques proposés et à la rencontre des équipes d'Elyse Energy, mais aussi d'experts de bureaux d'études, de partenaires. Ils se sont tous mobilisés pour répondre présents ce soir et vous apporter les réponses les plus précises possibles, puisque chacun apporte sa pierre à ce grand édifice.

Concernant le déroulé de cette présentation, les grands principes de la concertation préalable telle qu'elle vous sera proposée dans les trois prochains mois, vous seront d'abord présentés. Nous rentrerons ensuite dans le vif du sujet avec le contexte et les enjeux qui fondent ce projet, ainsi que la présentation du projet E-CHO. À l'issue, un temps de questions / réponses vous sera proposé pour commencer à évoquer le plus de questions possibles, il s'agira vraiment d'un pré échange puisque notre objectif sera de vous laisser le temps d'aller à la rencontre des experts sur les stands dédiés en itinérance, afin de les solliciter.

Les intervenants pour cette présentation seront :

- Manuel ARBONA-VIDAL, Directeur développement France d'Elyse Energy
- Mathieu HOYER, Directeur du programme carburant d'aviation durable
- Mélissa CHEVALIER-RESSICAUD, Directrice développement, programme e-Méthanol France
- Alexandre GARNIER, Chef de projet développement biokérosène

## PARTIE 1 – LA CONCERTATION PRÉALABLE

---

Pour nombreux d'entre vous, la concertation préalable, la concertation publique au sens large, est parfois un univers où il est difficile de s'y retrouver.

Cette concertation est encadrée par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), il s'agit d'une démarche construite avec des regards extérieurs, qui s'engage aujourd'hui, et qui s'inscrit dans un temps long comme évoqué par Pascal Pénicaud. La concertation ira jusqu'à l'enquête publique dont la date n'est pas définie à ce jour. À l'issue de ces trois mois de concertation préalable, le 17 janvier prochain, le projet ne sera pas fini et continuera de se développer pour entrer dans la phase de concertation continue, qui va servir de trait d'union entre cette concertation préalable et l'enquête publique, pour garantir au public une information en continu ainsi que des rencontres pour continuer à échanger sur le projet.

Pour cette concertation préalable, cette participation se fera par le biais de 19 rencontres. Elles sont proposées au territoire pour venir échanger et s'informer avec Elyse Energy et RTE, avec des formats différents, comme le forum participatif de ce soir, mais aussi des ateliers thématiques pour approfondir un certain nombre de sujets, et des formats plus particuliers sur certains thèmes à fort enjeux pour ce projet, comme la biomasse et l'eau, qui seront deux sujets traités dans un format



conférence / débat pour chercher une discussion / échange qui ira au-delà du projet, et qui mobilisera des experts autres qu'Elyse Energy.

Des stands thématiques mobiles seront proposés, et ils viendront à la rencontre du public un peu partout sur le territoire, dont le calendrier complet est disponible à l'entrée de la salle mais aussi sur le site internet. Site qui est « LE » lieu où l'on s'informe, où l'on participe et où l'on revit ces moments. Cette soirée est notamment filmée et retransmise en direct sur internet, pour permettre à celles et ceux qui ne peuvent être présents ce soir, de participer, à distance, et cela sera le cas pour nombreux des événements qui seront ensuite mis à disposition en rediffusion sur le site Internet du projet.

D'autres éléments comme la messagerie vocale sont mis à disposition. Cette messagerie sera disponible afin de capter les questions et les avis de ceux qui sont éloignés du numérique ou préfèrent passer directement via cette messagerie.

Le registre de contributions est également disponible dans toutes les communes concernées par le projet. Vous êtes donc invités, si vous le souhaitez, à y déposer questions et contributions à votre convenance.

Tout ce qui aura été dit, écrit, sera compilé et transmis aux garants de la concertation et à l'équipe d'Elyse Energy.

La séance de ce soir ainsi que toutes les autres feront l'objet d'un compte-rendu complet, qui sera mis à disposition sur le site Internet, et qui vous permettra de retrouver l'ensemble de nos échanges autour du projet E-CHO.

## **PARTIE 2 – LE CONTEXTE DU PROJET**

---

**M.A.V :** « Je vous propose quelques éléments de contexte dans lequel le projet E-CHO s'inscrit.

Tout d'abord, il s'agit d'un projet qui s'inscrit dans la lutte contre le réchauffement climatique, puisque l'on connaît l'urgence dans laquelle nous sommes. L'Europe, les différentes structures de l'État ont indiqué une trajectoire réglementaire qui vise à atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de mettre en forme un certain nombre de choses dont le projet E-CHO.

Un second point important, le sujet de la souveraineté énergétique. On sait qu'aujourd'hui, 99% de l'énergie fossile, des hydrocarbures, sont importés en France. Cela nous fait dépendre des évolutions des contextes géostratégique et géopolitique. En effet, pour retrouver cette souveraineté énergétique, il faut donc être capable de répondre à ces enjeux immédiats de production d'hydrocarbures mais aussi de les produire à base de molécules qui soient décarbonées.

Troisième point, la réindustrialisation des territoires. Il s'agit peut-être de la conséquence du point évoqué précédemment, mais aujourd'hui, en France, nous produisons moins qu'avant. Une volonté de recommencer à produire est émise, de retrouver de l'indépendance au niveau de l'industrie française, et cela passe par une réindustrialisation forte des territoires, trajectoire souhaitée aujourd'hui par l'État.

Enfin, un dernier point sur nos modes de vie actuels. Malgré des efforts, ces derniers reposent fortement sur l'industrie, qui repose elle-même sur le transport maritime et sur l'aérien. Même avec une baisse du transport aérien et une remise en question de nos pratiques et de nos modes de vie, il est donc nécessaire de l'intégrer pleinement au contexte du projet.

Quelques mots sur comment agir pour décarboner et pourquoi ces molécules ont vocation à aider à la décarbonation. Le premier levier essentiel réside dans les évolutions sociétales et le fait de

changer nos comportements. En effet, nous devons changer et adopter un mode vie pour réduire au maximum notre empreinte carbone et, de manière générale, notre empreinte sur l'environnement.

Un second levier important est les évolutions techniques. En effet, la pompe à chaleur est un exemple qui permet de décarboner un besoin tout en se conjuguant avec les objectifs de réduction de chauffage à domicile.

Pour certains usages, ces deux leviers ne sont pas suffisants. Il va falloir aller chercher de nouvelles solutions pour permettre de réduire notre recours aux énergies fossiles dans certains contextes et secteurs, pour lesquels réduire notre besoin de fossiles s'avère être plus compliqué.

Les trois secteurs que l'on propose de toucher à travers le projet E-CHO sont :

La chimie, qui représente 5 % de l'émission des gaz à effet de serre en France, et notamment l'un des principaux composants : le méthanol, présent dans 30 % des réactions de chimie industrielle. On retrouve la chimie industrielle partout : chez nous, dans la cosmétique, les médicaments, les panneaux photovoltaïques, dans les peintures, et, à chaque fois le méthanol est une molécule indispensable qui ne peut être substituée. La solution est d'utiliser un méthanol suffisamment décarboné par rapport à son homologue fossile, sans modifier les grands process industriels afin de continuer à répondre à nos besoins.

Le second secteur serait celui du transport maritime qui représente, aujourd'hui, 90 % du commerce mondial. Cela peut être une conséquence de la désindustrialisation de la France, mais est aujourd'hui un sujet à part entière sur lequel il est nécessaire d'intervenir. Pour réduire son empreinte, l'utilisation d'e-méthanol est une solution possible. Ce dernier est abattu de 70 % par rapport à un fuel marine et permettrait de réduire l'empreinte carbone lors de l'utilisation de bateaux pour le transport de biens et de personnes.

Enfin, le secteur de l'aviation reste important et, ce, même si l'on doit revoir notre comportement. La solution de transition, aujourd'hui, avant la commercialisation d'un avion à hydrogène ou électrique, est d'utiliser du e-biokérosène. Ce composant est identique au kérosène actuel tout en étant abattu de manière substantielle en termes d'empreinte carbone.

Le projet E-CHO aurait pour objectif de proposer une solution sur chacun de ces secteurs pour les décarboner par l'utilisation de molécules bas-carbone.

Pourquoi maintenant ?

La première raison est que nous devons répondre à des objectifs réglementaires. Aujourd'hui, l'ensemble des secteurs, à travers l'Europe mais aussi en France, en termes de décret d'application, vont avoir la contrainte de décarboner leurs activités. L'un des éléments qui permettrait de réduire l'intensité carbone de ces différents secteurs est la production de molécules décarbonées.

La seconde raison est de se positionner tôt sur ce marché des molécules bas-carbone. Nous pensons que nous pouvons faire émerger une filière française de la décarbonation et des molécules bas-carbone, et c'est pour cela qu'en la construisant tôt, au moment où elle s'élabore, nous pensons être le plus efficace, et notamment à travers le projet E-CHO.

**M.H :**

Pour donner suite à la question du pourquoi maintenant, se pose la question du pourquoi ici ? L'emplacement que Pascal Pénicaud a rapidement évoqué en introduction fait partie d'une question fondamentale, il s'agit en effet de la première interrogation qui s'est posée.

Implanter ce type d'industries en France, n'a de sens, à tout point de vue, que sur des terres industrielles ou à proximité immédiate de plateformes industrielles. Si on regarde la carte de France de ces plateformes, officielles et référencées, il y a 18 plateformes industrielles chimiques,

recensées comme telles. On y retrouve celles d'IndusLacq et PARDIES / NOGUÈRES. Cela permet d'établir une première liste réduite de sites potentiels. Ensuite, viennent les déterminants techniques, comme la surface foncière, où l'on verra par la suite que l'implantation nécessaire à ces trois sites est relativement importante. Ensuite, vient la question des ressources, en électricité, en énergie, en eau et en biomasse, qui seront détaillées par la suite.

Ces sites industriels portent aussi un nombre de synergies potentielles, du fait des entreprises qu'ils accueillent, les écosystèmes de sous-traitance, les services au sens général et également leurs ressources. Pour toutes ces raisons, nous avons convergé sur un certain nombre de sites possibles. Et enfin le dernier point, qui est peut-être le plus important, c'est l'adéquation d'un projet avec son territoire. Un projet n'a de sens que s'il est en phase avec la dynamique du territoire sur lequel il souhaite s'implanter, qu'il correspond à l'ambition de réindustrialisation, de décarbonation dans le cas présent. Le bassin industriel de Lacq représente donc l'un des meilleurs choix pour héberger et accueillir ce projet E-CHO.

### **PARTIE 3 – LE PROJET E-CHO**

---

Commençons par l'origine du nom du projet : E-CHO, qui est issu de l'assemblage de 4 mots clefs, éléments nécessaires à la production d'e-méthanol. E pour énergie, C de carbone, H pour hydrogène et O d'oxygène. Comme mentionné par Pascal Pénicaud, E-CHO est un projet global qui permettrait la production des deux molécules d'Elyse Energy, et se répartirait sur trois sites.

Le premier site, sur la plateforme d'IndusLacq de SOBEGI, dans les communes de LACQ et de MONT, permettrait la production d'e-méthanol avec le projet eM-Lacq.

Le second site se trouverait sur les communes de PARDIES et BÉSINGRAND, qui hébergerait BioTJet, le projet de e-biokérosène.

Enfin, le troisième site pourrait être sur les communes de MOURENX, PARDIES et NOGUÈRES, et serait le lieu d'implantation d'une unité d'hydrogène bas-carbone, HyLacq, nécessaire aux deux autres projets.

L'ensemble de ces projets serait basé sur l'intégration de briques technologiques matures et éprouvées, déjà opérationnelles dans le monde. Cette combinaison de projet créerait non seulement un écosystème bas-carbone mais aussi circulaire. Effectivement, la valeur ajoutée de ce projet résiderait non seulement dans la synergie des trois sites, mais également dans la synergie entre la plateforme d'IndusLacq et les industries avoisinantes.

Parlons d'eM-Lacq, qui produirait 200 000 tonnes par an de e-méthanol. Qu'est-ce que le e-méthanol ? Connue aussi sous les noms d'électro méthanol ou méthanol vert, le e-méthanol est une solution pour décarboner le transport maritime et l'industrie chimique. Ce produit peut être utilisé sans changement technique majeur dans ces deux secteurs, en remplacement de méthanol fossile et en permettant un abattement carbone d'au moins 70 %. Il serait synthétisé grâce à deux molécules : le CO<sub>2</sub> (ou dioxyde de carbone) qui serait capté sur les fumées industrielles ou capté sur le projet BioTJet, et d'autre part, l'hydrogène bas-carbone (ou dihydrogène) qui sera produit sur le site d'HyLacq.

HyLacq, serait l'unité de production d'hydrogène bas-carbone obtenu par électrolyse de l'eau. Ce procédé permet de casser les molécules d'eau H<sub>2</sub>O via un courant électrique émis d'une électricité bas-carbone et renouvelable, pour obtenir de l'hydrogène (ou H<sub>2</sub>), et de dégager de l'oxygène (O). HyLacq produirait 72 000 tonnes/an d'hydrogène bas-carbone et permettrait d'alimenter le projet eM-Lacq et le projet BioTJet, au travers de canalisations déjà existantes après étude (vestige des occupations précédentes des sites).

Et enfin, troisième brique de cet écosystème bas-carbone, le site BioTJet dont la vocation serait la production d'électro-biokérosène ou e-biokérosène. « Kérosène » pour le carburant de l'aviation,

utilisé par les avions et les hélicoptères, le « e » pour électricité et hydrogène qui est l'un des deux entrants du procédé et le « bio » pour la biomasse qui est le deuxième entrant du procédé.

En quoi cela consiste ? On peut se référer à une technologie du XIX<sup>ème</sup> siècle, que l'on appelle gazogène, qui a servi à faire rouler des voitures à l'époque. Ce principe est relativement simple. Il s'agit de transformer la biomasse en gaz, que l'on va mélanger à l'hydrogène produit sur HyLacq, pour obtenir, via une réaction chimique, différents produits : le kérosène et le naphta (un co-produit du procédé). Les réactions chimiques peuvent faire peur, mais nous en avons quotidiennement autour de nous. Par exemple : un bout de métal qui rouille, c'est une réaction chimique pas tout à fait identique à celle présentée, mais il s'agit d'un mécanisme de transformation comme ceux mis en œuvre. Un chiffre clef à retenir, la capacité de production objectivée à 75 000 tonnes / an d'e-biokérosène.

Ces trois briques présentées, on obtient cet écosystème bas-carbone, lieu de synergies industrielles entre les briques du projet (HyLacq, eM-Lacq et BioTJet) mais également entre les entreprises environnantes comme la plateforme IndusLacq qui fait partie du projet. Pour illustrer ces interconnexions et cette synergie, quelques exemples :

- Le CO<sub>2</sub> serait capté et réutilisé, donc recyclé, sur la partie méthanol d'eM-Lacq, mais aussi sur BioTJet.
- La vapeur, qui est nécessaire sur les procédés de la partie méthanol, et viendrait de la plateforme IndusLacq
- L'alimentation en énergie via les raccordements électriques

Pour faire cela, nous avons besoin d'énergie. Le pétrole, ce sont des millénaires de travail de la terre, des mouvements tectoniques pour convertir des matières en pétrole. Si on veut le faire en quelques minutes ou secondes, il faut de l'énergie. Le gros de l'énergie sur le projet E-CHO serait la production d'hydrogène sur le site HyLacq à MOURENX. Cette énergie arriverait par un poste électrique, comme une immense prise de courant basée à OS-MARSILLON (cf diapo). Cette illustration démontre les hypothèses de raccordements et le faisceau de moindre impact qui sont à l'étude. Cette liaison serait réalisée par deux câbles enterrés sur environ 2 km qui permettrait de raccorder ce poste au pôle d'électrolyse de MOURENX afin d'acheminer les 500 KW nécessaires pour le projet E-CHO.

Un certain nombre de ressources seront nécessaires, de matières premières pour les différents procédés, le premier étant l'électricité bas-carbone issue du mix énergétique français. On parle de 550 MW de puissance électrique installée. RTE est donc à nos côtés pour la concertation sur le projet.

Deux autres ressources seront utiles et nous souhaiterions les mettre en lumière, car nous avons déjà conscience qu'elles sont capitales et qu'elles doivent être traitées avec le plus grand respect et la plus grande parcimonie, il s'agit de la biomasse et de l'eau. Il s'agit de biomasse durable, mais nous verrons ensemble lors des nombreux moments d'échanges les notions de durabilité et ce sur quoi on s'appuie. Il est nécessaire de parler de la biomasse avec « un grand B », car elle est à base de résidus agricoles, de résidus forestiers, ou encore de bois déchets. Il est question de ressources diverses et variées compatibles, grâce à un procédé suffisamment souple et bien élaboré, pour pouvoir utiliser différentes matières sans déstabiliser les marchés.

L'eau est également une des ressources du projet. Nous avons tous bien conscience qu'à cette heure-ci, en tant que citoyen, l'eau est une ressource importante. Il s'agira ici de consommer 1 000 m<sup>3</sup> / heure prélevé brut. On parle déjà de prélèvement brut, car une partie de l'eau utilisée pour les refroidissements sera intégrée par des procédés épuratoires sur nos sites, et restituée au milieu naturel. En termes de quantité, nous sommes sur un peu moins de 2 % du Gave de Pau à son débit d'étiage. Il s'agit de la quantité et de la méthode étudiée, à date, et nous étudions les améliorations possibles pour diminuer ce prélèvement. À ces sujets, deux conférences auront lieu spécifiquement sur le sujet de la biomasse et sur le sujet de l'eau.

Concernant l'oxygène qui est un co-produit de l'électrolyse, il deviendra une ressource à nos sites, ce qui illustre bien la synergie entre les différents sites du projet, notamment pour convertir de la biomasse en carburant d'aviation durable.

Il est aussi question du dioxyde de carbone, avec 280 000 tonnes/an évités, qui correspond à la production de CO<sub>2</sub> de dizaines de milliers d'habitants, finalement évitée chaque année. Le CO<sub>2</sub> sera retiré physiquement des émissions industrielles et transformé en méthanol.

Enfin, on parle de vapeur d'eau verte<sup>1</sup>, à savoir que la vapeur est dite verte et non l'eau. Cela représentera 440 000 tonnes/an, prendra source grâce aux synergies avec le tissu industriel local qui pourra fournir une partie de la vapeur. L'autre partie viendra également de la synergie entre les trois procédés grâce à laquelle l'objectif est de récupérer au maximum toutes les sources de chaleur possibles pour autoproduire cette vapeur verte.

Un certain nombre d'études sont en cours, et comme les garantes l'ont rappelé, les processus de concertation arrivent en amont du projet, ce qui signifie qu'à cette heure-ci tout n'est pas écrit. Certaines études sont avancées, d'autres en sont au démarrage et certaines, au fur et à mesure des échanges et enrichissement réciproques, pourront être menées en complément. On va distinguer deux types d'études. On a, tout d'abord, le cadre légal. E-CHO, même s'il reçoit nombre de soutiens, ne serait se soustraire au cadre législatif contraignant les installations industrielles. Il sera question des études réglementaires (telles que l'étude faune / flore). Il y aura également des études que l'on qualifiera de supra réglementaires, qui nous paraissent pertinentes pour appréhender l'environnement autour de nos usines et, ce, aussi afin de les implanter durablement dans le territoire. Nous nous positionnons ici en tant qu'exploitant, ainsi dans les vingt ans à venir, votre interlocuteur sur ces usines sera toujours Elyse Energy. Les études de risques doivent aussi être abordées. En effet, il s'agit d'une usine, on doit s'assurer que l'on exploite avec le moins d'impacts possibles sur notre environnement direct, dont l'humain. Toutes ces études vont nous permettre de comprendre l'existant, de le qualifier, de quantifier notre impact et surtout d'évaluer de quelle façon nous pouvons l'éviter ou *a minima* le réduire au maximum.

Un grand nombre de paramètres sont mis en œuvre pour ce projet. Nous tenons à préciser que parmi eux, certains de ces paramètres sont déjà très liés entre eux.

Parmi ces paramètres, il y a ce que l'on appelle des invariants, c'est-à-dire des conditions nécessaires à l'aboutissement du projet. Quels sont-ils ?

Tout d'abord, les objectifs de production, à savoir la capacité de production de chacun des sites. Puis, le statut des molécules et des carburants. Le but de ce projet est de décarboner les usages qui sont difficiles à décarboner, et pour cela, il faut que l'empreinte carbone de ces molécules soit bien plus faible que les équivalents fossiles, sinon cela ne fait pas sens. L'objectif est donc d'abord réglementaire mais il s'agit aussi de l'ambition d'Elyse Energy : que l'intégralité de la production permette d'éviter au moins 70 % d'émissions de carbone par rapport à ces équivalents fossiles. Cela fait le lien entre les engagements de durabilité et les certifications, puisque l'ensemble des procédés qui seront mis en œuvre depuis la collecte et l'utilisation des ressources jusqu'à la vente de molécules, devront faire l'objet de chaînes de certifications, de contrôles de durabilité. Cela permettra de certifier cette dernière mais également son empreinte carbone.

L'opportunité en termes de calendrier est une opportunité à la fois pour les territoires mais aussi pour l'État. En effet, cela leur permettrait de se doter d'équipements pour la réindustrialisation et

---

<sup>1</sup> La vapeur d'eau verte est un état où l'eau se retrouve sous forme gazeuse. Elle est dite « verte » quand celle-ci est produite à partir d'une source ayant une faible empreinte carbone.

contribuerait à la souveraineté énergétique. Deux dates à retenir, une ambition de mise en service des sites : 2027 pour la partie e-méthanol et hydrogène et 2028 pour la partie e-biokérosène.

Dernier point, toutes les synergies et les connexions de cet écosystème bas-carbone autour d'E-CHO sont en lien direct avec le choix du territoire, car toutes les synergies que nous vous avons présenté ne feraient plus sens si l'on projette le projet ailleurs. Il s'agit donc d'invariants qui ont été posés en début de projet.

Autour de ces invariants, un ensemble d'hypothèses qui fonctionnent et qui finalement permettent de dessiner des alternatives, c'est-à-dire des configurations de projet qui permettent d'avoir un accent sur des approches différentes en termes de ressources. Tout ce que nous vous présentons depuis le début de cette discussion et que nous continuerons de vous présenter par la suite, s'articule autour du scénario 2 qui représente, à notre sens, le meilleur compromis pour la réalisation de ce projet en adéquation avec le territoire.

Les différentes alternatives, dont une qui nous semble évidente, c'est l'absence de projet, c'est ce que l'on a appelé le scénario 0, et projette un scénario où le projet n'est pas construit. En premier lieu, un impact pour Elyse Energy, qui se construit pour et par les projets, d'un point de vue économique mais également humains. Comme nous l'a présenté Pascal Pénicaud en introduction, nous avons aujourd'hui des équipes mobilisées (présentes au fond de la salle) en grande partie présentes à l'année sur ARTIX avec des collaborateurs implantés sur site. Donc l'absence de projet aurait un impact direct en termes de personnes et d'investissement. Mais également pour le territoire, l'opportunité que nous avons présentée, si elle ne voit pas le jour, aura un impact sur la réindustrialisation bas-carbone des fonciers qui, par ailleurs, ont cette vocation industrielle. Si ce type d'usines ne voyait pas le jour, cela laisserait donc la place à d'autres configurations sûrement avec une ambition différente en termes de décarbonation. Il y aurait également un impact pour l'État, qui a besoin de s'appuyer sur des projets essentiellement portés par le privé pour atteindre les objectifs de cette trajectoire de décarbonation, de réindustrialisation et de souveraineté énergétique.

Au-delà de cela, si l'on revient sur les différents scénarios et sur les détails, le scénario 1 se concentre finalement sur une minimisation de l'impact énergétique, c'est-à-dire une réduction de la consommation en électricité, et pour réduire massivement la consommation d'électricité du projet il a une solution, celle de ne pas utiliser d'hydrogène dans le processus de fabrication du kérosène. Si l'on fait cela, l'impact direct sera que nous devons alors doubler la quantité de biomasse utilisée pour maintenir la capacité de production, avec des impacts et des corollaires qui seraient non négligeables et un enjeu de certification de toute cette chaîne de production.

Un troisième scénario avec un ensemble d'hypothèses qui, lui, met l'accent sur la minimisation de l'impact, au sens local, sur l'eau, avec des pistes de réflexion sur le fait de pousser au maximum les curseurs sur les capacités de recyclage de l'eau, de retraitement des eaux. Dans un second temps, sur la biomasse, donc en minimisant l'impact local, la solution serait d'importer cette matière sans pour autant passer sur les enjeux de durabilité et de certification qui sont, rappelons-le, des prérequis à ce projet. Donc une piste de réflexion pour délocaliser l'impact, avec un corollaire immédiat, la délocalisation des emplois.

Tous ces curseurs sont liés entre eux, et nous présentons aujourd'hui le scénario 2 qui nous semble être le meilleur compromis, mais il est important de montrer les autres alternatives.

On a dit le pourquoi, le comment, il reste le combien et le quand, qui sont aussi des questions importantes du projet. En termes de coût, nous sommes sur un projet d'investissements qui est extrêmement important, puisqu'au total, nous sommes autour des 2 milliards d'euros. Il s'agit d'un projet industriel majeur au niveau français.

Nous retrouvons une décomposition assez bien répartie de ce coût total avec BioTJet 1 milliard d'euros, le projet HyLacq 600 millions d'euros et 400 000 millions d'euros pour eM-Lacq. Il y a

quelques semaines dans la presse, d'autres chiffres ont été présentés qui n'étaient pas ceux-là, et effectivement les chiffres évoluent au fil de la vie du projet. C'est extrêmement important d'en parler car ils ont augmenté à la suite de l'augmentation du coût de la matière première. Aujourd'hui, nous sommes sur un montant plutôt fiable de 2 milliards.

Sur le quand et le combien de temps : nous avons aujourd'hui fini les études de faisabilité, qui nous ont occupé avec les différentes équipes de partenaires sur l'année 2022.

Concernant l'année 2023, nous sommes dans une phase de finalisation avancée mais à un moment suffisamment clef pour être capable de tenir compte de vos remarques dans le projet. Cela ne serait pas honnête de vous dire qu'aujourd'hui, nous avons tout finalisé et que l'on vous présente un agenda précis. Aujourd'hui, nous savons que nous avons cette étape indispensable de concertation, donc nous sommes à un niveau suffisamment sécurisé pour avoir des convictions et être aussi capables, si nécessaire, en fonction du travail qui sera fait en commun, de le modifier, de l'amender.

Une fois ce travail terminé, nous allons entrer dans les études d'ingénierie concrètes et classiques, les personnes de Lacq et du territoire connaissent bien ces procédés, avec une ambition de démarrage de la construction courant 2025 pour aboutir en phasage (chaque projet aura un phasage légèrement différent) à une mise en service entre 2027 et 2028.

Comment Elyse fait pour financer ce projet ?

Les premières étapes sont faites sur les fonds propres apportés par les différents actionnaires d'Elyse, puis par des aides qui nous ont été amenées par l'ADEME et la région Nouvelle-Aquitaine. La seconde phase sera encore une fois faite sur des fonds propres Elyse Energy avec le soutien d'investisseurs institutionnels et par emprunts bancaires. La phase finale, qui sera le gros du projet et qui sera encore une fois faite sur les fonds propres d'Elyse et BioTJet, des investisseurs institutionnels et par des emprunts bancaires.

Nous allons présenter un calendrier prévisionnel, avec deux éléments importants. Tout d'abord, les éléments régaliens qui seront bien entendu respectés, car ce sont des démarches obligatoires et la démarche de ce jour en est la première étape. Puis l'enquête publique, les dépôts de permis de construire, les autorisations, avec, en parallèle, la poursuite des études d'ingénierie car nous avons toujours cette vocation d'arriver tôt pour répondre aux différents enjeux. Enfin, une volonté de démarrer les travaux, une fois la réalisation de tout le travail et l'obtention de toutes les autorisations.

## Temps d'échanges



- ▶ *Monsieur Pépin s'interroge sur l'impact de l'utilisation massive de résidus issus de récolte forestière, s'inscrivant sur des cycles de récolte et de renouvellement de la forêt. Il précise que ce cycle n'est pas neutre d'un point de vue climatique. En effet, la coupe d'arbres entraîne une chute brutale du stockage de CO<sub>2</sub>, qui est récupéré une fois la forêt renouvelée (sur un temps long). Le calcul des pertes de stockage de carbone est réalisable : la valeur minimale est de 200 000 tonnes de CO<sub>2</sub> qui n'est pas capté, la valeur maximale est à hauteur de 2 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>. Cet ordre de grandeur est à comparer avec la combustion de 75 000 tonnes de kérosène dans les moteurs d'avions : le résultat est de 225 000 tonnes de CO<sub>2</sub>. En effet, 1 tonne de kérosène équivaut à 3 tonnes de CO<sub>2</sub> (1 tonne de méthanol équivaut à 1,2 tonne de CO<sub>2</sub>). Si le projet utilise les rejets de CO<sub>2</sub> de l'industrie, le problème est résolu puisque le CO<sub>2</sub> est déjà existant et aucune recherche de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère est nécessaire. Il précise que son intervention relève d'un raisonnement et un sujet de préoccupation permettant d'ouvrir le débat. Il conclut en précisant que l'ouverture d'une filière de décarbonation à Lacq est une opportunité pour le territoire et souhaite que ce projet puisse être réalisé correctement.*

- ▶ *Madame Lemaistre, présidente de l'association Les Pyrénées Re-belles, s'interroge sur la technologie, le financement du projet et notamment sur l'achat de carbone relâché par les entreprises. Ces dernières peuvent-elles décompter le CO<sub>2</sub> produit pour payer moins de taxe carbone ? Si oui, Elyse Energy a reçu des subventions publiques de quel ordre ? Enfin, Elyse Energy a-t-elle calculé l'effet rebond en lien avec l'utilisation de l'avion ? Cela signifie que la population peut davantage utiliser l'avion une fois que ce dernier possède un abattement de 70 % de carbone en moins. Elle conclut en remettant en question la viabilité du projet.*

Réponse apportée par Elyse Energy : Elyse Energy se questionne également sur l'arbitrage du coût du CO<sub>2</sub>. La captation du CO<sub>2</sub> possède en effet un coût et un équilibre doit être trouvé entre le prix du CO<sub>2</sub> et le prix de la molécule finale.

Monsieur Decourt précise les aspects réglementaires européens concernant la captation de CO<sub>2</sub> en expliquant qu'il n'est autorisé de réaliser de double comptage. Si le transport aérien (ou maritime) souhaite bénéficier de molécules réduisant les émissions de 70 % de carbone ou plus, l'émetteur du CO<sub>2</sub> garde, quant à lui, son émission dans son bilan carbone. Il complète son propos en précisant que la réglementation européenne n'envisage pas la pérennisation des activités fossiles en permettant la valorisation du carbone à partir de 2036 et ce type d'industrie n'est pas visée par le projet E-CHO (centrale charbon, centrale à gaz). Il précise également qu'il existe des émissions non évitables dans le domaine de l'industrie avec, par exemple, la production de ciment ou de chaux, le procédé de calcination issu du calcaire émet du CO<sub>2</sub>. Ce CO<sub>2</sub> libéré peut être utilisé jusqu'en 2041 : à partir de cette date, les projets développés par E-CHO ne pourront plus utiliser ce CO<sub>2</sub> et devra se reporter vers du CO<sub>2</sub> biogénique.

Concernant le financement du projet, l'unité BioTJet est l'essentiel destinataire des subventions publiques. Pour rappel, le projet E-CHO possède un coût estimé à 2 milliards d'euros et a reçu une enveloppe de 7,9 millions d'euros (sous forme de subventions et d'avances remboursables) pour le financement de la phase d'études préliminaires. En parallèle, le projet eM-Lacq a reçu une subvention de la Région Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 200 000 euros. Ces financements interviennent dans une continuité. En effet, le démonstrateur (base de la technologie utilisée pour le projet E-CHO), utilisé entre 2010 et 2020, a fait l'objet de subventions attribuées par l'État.

Enfin, concernant l'usage de l'aviation, Elyse n'a pas mené de travail sur l'effet rebond de la décarbonation des carburants aériens. Les travaux académiques restent très limités. La seule étude disponible porte sur l'effet rebond de l'amélioration de l'efficacité des moteurs, permettant une baisse des émissions, mais aussi de la consommation donc des coûts. Elle indiquait un effet limité ([Mobility And Transport Connectivity Series](#)). Pour le projet BioTJet, il est important de rappeler que la fourniture de Carburants d'Aviation Durables est une exigence réglementaire en France et en Europe, avec des taux d'incorporation croissant dans le temps. La traduction de cette incorporation sur les prix des billets, dépendra de la transposition détaillée du cadre auprès des opérateurs et de la capacité de ces derniers à les répercuter sur le prix des billets. Les incertitudes en matière d'élasticité sont donc nombreuses : l'augmentation attendu du prix va-t-elle avoir un impact à la baisse sur le trafic aérien, notamment pour les vols moyen-courrier à bas coûts ? Nous estimons en tout état de cause que la réponse à l'impératif de décarbonation du transport aérien repose sur la conjonction de deux types de leviers : un levier sur la demande à travers la sobriété et l'efficacité énergétique, et un levier sur la décarbonation des sources d'énergie. BioTJet vise à répondre, de manière complémentaire à d'autres mesures, à ce second levier, en apportant une solution disponible dès la décennie en cours



- ▶ *Un participant souhaiterait obtenir des détails relatifs à la production du kérosène. La technologie utilisée dépolarise le bois ou s'agit-il d'une pyrolyse ?*

**Réponse apportée par Elyse Energy :** Le procédé utilisé emploie la technique de la gazéification de la biomasse qui transforme le gaz de synthèse issu de la biomasse combiné à de l'hydrogène. Le tout est purifié pour obtenir du e-biokérosène (75 000 tonnes) mais également du Naphta (35 000 tonnes), un co-produit issu du processus.

- ▶ *Un participant se questionne sur l'abattement de 70 % d'émissions de carbone en moins à comparaison avec du kérosène d'origine fossile.*

**Réponse apportée par Elyse Energy :** La garantie de la réduction de carbone à comparaison avec un produit fabriqué à partir d'énergie fossile est en lien avec une analyse en cycle de vie. L'analyse en cycle de vie démarre à l'origine des matières utilisées (électricité, biomasse) et se termine jusqu'à l'usage du produit. L'analyse en cycle de vie permet de certifier la réduction de 70 % ou plus de carbone.

Dans le cadre des directives européennes (Renewable Energy Directive) sur les énergies renouvelables, des actes délégués donnent des détails sur la manière dont les analyses de cycles de vie doivent être réalisées. Il s'agit d'une réglementation récente qui sera par la suite déclinée de manière opérationnelle par des organismes tiers (dont certains reconnus par la Commission européenne) en charge de la certification. Si Elyse Energy n'obtient pas cette certification, les molécules produites ne possèdent plus de valeur.

- ▶ *Une participante membre du collectif « Touche pas à ma forêt » s'interroge sur l'utilisation de la biomasse et notamment sur les résidus forestiers. Elle précise qu'il n'existe pas de résidus forestiers puisque les cycles de la forêt se réalisent à l'intérieur de ces résidus. Elle se questionne sur la mise en péril provoqué par le projet sur la chaîne pyrénéenne, sa biodiversité et la ressource en eau. Elle conclut sur le fait que c'est une hérésie de faire voler des avions avec des résidus forestiers.*

L'animatrice générale remercie la participante pour cette nouvelle contribution et informe de la tenue de deux conférences-débats relatives à la biomasse (14 novembre) et à l'eau (28 novembre).

- ▶ *Monsieur Angerand, coordinateur de campagne de l'association Canopée, s'interroge sur plusieurs aspects du projet. Il indique par ailleurs que brûler du bois émet du CO<sub>2</sub> et cite à ce sujet le rapport qu'il a participé à rédiger « Bois-Énergie, l'équation impossible ».*  
*Le premier concerne la double comptabilité liée au captage du carbone. Une étude d'impacts claire sur l'approvisionnement sur le puit de carbone sera-t-elle réalisée ?*  
*Le deuxième concerne la récolte de 150 000 tonnes de bois tandis que la récolte de bois dans le département est équivalente à 200 000 tonnes. Le projet peut ainsi doubler la récolte du département. Quel est le rayon d'approvisionnement ?*  
*Le troisième concerne la présence d'Alliance Forêt Bois dans le consortium de partenaires. Cette coopérative est impliquée dans les coupes rases en France : des règles claires sont prévues pour éviter ces coupes rases ?*  
*Enfin, dans la présentation des scénarios, il est précisé que l'unité BioTJet utiliserait a minima*



*150 000 tonnes de bois. Pour autant, à la lecture du scénario 1, dans le cas où l'hydrogène n'est pas valorisable, l'utilisation de la biomasse sera plus conséquente. Ces scénarios sont-ils combinés ? Un scénario de crise est-il prévu en cas de baisse des ressources ?*

**Réponse apportée par Elyse Energy :** La technologie utilisée pour l'unité BioTJet sera capable de traiter un ensemble de biomasse. La biomasse sera composée d'éléments issus de la forêt mais également de bois déchets (déchets d'ameublement), de bois d'emballage (palettes), de résidus de l'industrie (copeaux, chutes), de biomasse agricole (ceps de vignes).

Concernant l'impact carbone, cela est intégré dans les études d'impact pour mesurer et quantifier les impacts. La ligne directrice du projet E-CHO est en lien avec la durabilité et la certification. La réglementation évolue de jour en jour et précise désormais l'usage durable de la biomasse : ce cadre réglementaire sera respecté.

Le plan d'approvisionnement est en cours de réalisation et intégrera la mobilisation de ressources complémentaires autre que l'usage de la forêt. À l'heure actuelle, les filières d'approvisionnement pour le projet E-CHO sont en cours de co-construction.

Enfin, le scénario 1 limite l'impact électrique en ne produisant pas d'hydrogène pour l'unité de BioTJet (qui doit produire 75 000 tonnes, cf. invariants du projet). Si l'hydrogène est valorisé, 300 000 tonnes de biomasse devront être utilisées pour obtenir 75 000 d'e-biokérosène. Si l'hydrogène n'est pas utilisé, le besoin en biomasse sera doublé. Le scénario 2 est un scénario équilibré entre les différentes ressources nécessaires au projet. Les scénarios alternatifs présentés permettent de contribuer à la réflexion et un basculement d'un scénario à l'autre, en fonction de la disponibilité des ressources, n'est pas envisageable. En effet, chaque scénario relève de choix techniques qui seront figés avant la mise en service.

- ▶ *Une participante s'interroge sur la rentabilité économique au regard du coût de production, notamment pour un projet qui reçoit des fonds publics. Elle pose la question du coût d'un litre de biokérosène (au vu du coût des infrastructures, de l'énergie nécessaire pour transformer la biomasse, le coût en produits chimiques pour les procédés de transformation et celui pour la dépollution des sols et des nappes phréatiques). Elle mentionne sa grande inquiétude pour l'utilisation non seulement de la biomasse, et donc des forêts mais aussi de l'eau.*

**Réponse apportée par Elyse Energy :** Pour le détail de chaque chiffre et de chaque coût, l'équipe projet prend en note la remarque et redirige la participante vers les experts présents sur les stands.

En ce qui concerne le prix des molécules produites par Elyse Energy et leur rentabilité, le prix des molécules bas-carbone est aujourd'hui plus important que le prix des molécules carbonées. Les futurs utilisateurs souhaitant décarboner leurs activités au travers du processus porté par Elyse Energy, acceptent de payer un surcoût conséquent. Cela fait référence à la valeur qu'ils portent à la décarbonation, avec une différence de coût entre une molécule décarbonée d'une molécule fossile important. À date, le prix d'une molécule au litre dépend de plusieurs paramètres, ce qui entrave une réponse précise à cette question.

- ▶ *Un participant souhaite s'exprimer sur les opportunités apportées par ce projet pour les propriétaires forestiers. En tant que propriétaire d'une forêt privée, président du syndicat des sylviculteurs des Pyrénées Atlantiques et administrateur pour Alliance Forêt Bois, il rappelle que ce projet est une opportunité pour l'ensemble des propriétaires forestiers du département et pour la forêt et qu'il arrive de façon concomitante avec les aides de l'Etat sur le label bas-carbone et France Relance 2030. Cela peut permettre à des propriétaires forestiers, qui ne sont pas fortunés, de faire des coupes afin de replanter des essences qui ont une pérennité et ainsi profiter au bien-être de la forêt.*
- ▶ *Un participant, membre de l'association SEPANSO, s'inquiète pour la biodiversité et le rapport de pertes en biodiversité quand une importante part de cette dernière est récoltée.*

**Réponse apportée par Elyse Energy :** Les forêts ne représentent qu'une partie de l'approvisionnement envisagé pour le site BioTJet. Le sujet de l'impact des prélèvements sur l'écosystème est complexe et fait l'objet, à ce titre, d'études d'impact qui sont en cours de réalisation. Une conférence débat sur la biomasse est organisée le 14 novembre pour alimenter les discussions à la suite des différents retours des études.

## Temps d'échanges et de participation en stands thématiques

Un quatrième temps était prévu dans cette rencontre pour permettre aux participants d'échanger avec l'équipe d'Elyse Energy sur l'ensemble des thématiques relatives au projet. À ce titre, 6 stands ont été mis en place et tenus par l'équipe, les partenaires ainsi que les bureaux d'études indépendants ayant réalisé des études. L'ensemble de ces personnes étaient à disposition pour échanger et répondre à l'ensemble des questions posées et recueillir les diverses attentes afin de préparer au mieux, les ateliers à venir.

### Espace libre

Des échanges ont aussi été captés dans la salle, sans qu'une attribution à un stand spécifique soit adaptée. Ils concernaient :

- L'existence d'autres projets de ce type dans le monde
- La volonté d'une communication simple pour rassurer les populations
- Les scénarios alternatifs et leurs enjeux

### Stand Ressources

Le stand abordait les différentes ressources nécessaires au fonctionnement des trois sites du projet E-CHO.

Étaient exposés sur ce stand, des supports abordant la ressource en eau, la biomasse et le bilan carbone. Des bocaux contenant les différents états du bois durant le procédé de fabrication du e-biokérosène étaient disposés pour que les participants puissent en prendre connaissance.

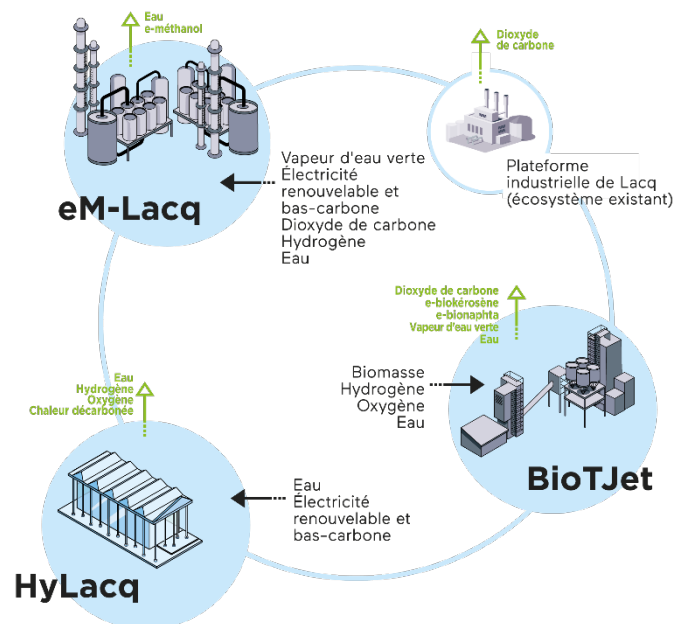
Des experts Elyse Energy de ces sujets étaient présents tout au long de la rencontre afin de répondre aux diverses questions des participants.

Ce stand a concentré les trois quarts des échanges et la majorité des contributions.

### Les thématiques abordées

La biomasse :

- Des sujets de disponibilité de la ressource et de préservation des forêts
- Des inquiétudes quant aux fournisseurs potentiels de Elyse Energy et à la régulation de leurs activités
- Des questions sur la réglementation et les différentes certifications
- Des demandes de précisions sur les différents de types de biomasse utilisés



L'eau :

- Les pénuries d'eau et les conséquences
- Le traitement, la réutilisation et le rejet de l'eau

Le bilan carbone :

- Des demandes de précision sur le bilan carbone et son calcul
- Le bilan carbone de chaque ressource consommée (biomasse et eau)

## **Stand Études**

Le stand études était consacré aux différentes études menées pour le projet E-CHO à savoir : les études prévues, débutées ou finalisées. Plusieurs supports étaient exposés et abordaient les risques industriels induits par les activités industrielles de Elyse Energy, l'étude acoustique, l'étude logistique et les études de biodiversité et paysagère.

Des experts d'Elyse Energy ainsi que certains bureaux d'études indépendants ayant réalisé (ou réalisant) les études, étaient présents tout au long de la rencontre afin de répondre aux diverses questions des participants.

Ce stand a recueilli quelques contributions à la suite d'échanges entre les participants, les équipes d'Elyse Energy et les bureaux d'études indépendants.

### **Les thématiques abordées**

Les risques industriels :

- La classification SEVESO et les mesures prises pour assurer la sécurité des riverains
- Les impacts sur la population locale
- Le bon respect de la réglementation
- La sécurité des riverains vis-à-vis des risques industriels

L'air :

- Les calculs relatifs aux gaz présents dans l'atmosphère

L'environnement :

- La préservation et la prise en considération de l'environnement (biodiversité, forêt)
- Des inquiétudes soulevées quant à l'expansion de l'exploitation forestière sur le territoire

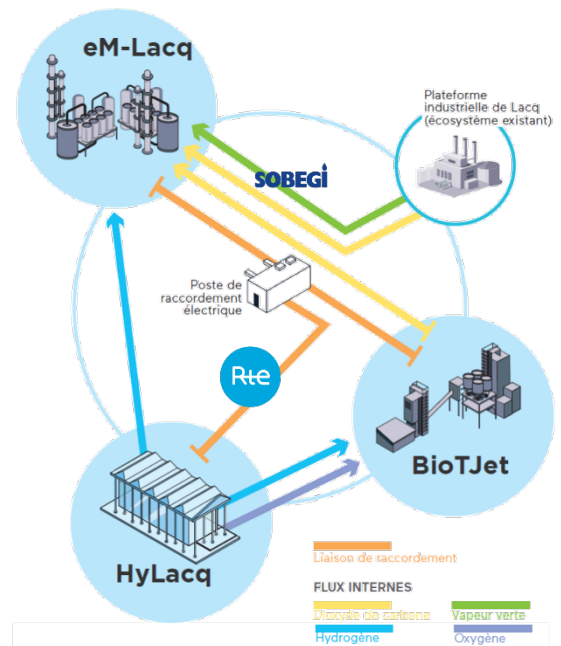
## Stand Synergies et connexions

Sur ce stand, il était question d'aborder les différentes synergies et connexions mises en place dans le cadre du projet E-CHO, notamment au travers de RTE, co-saisin de la concertation et de Teréga Solutions, acteur local, apportant une solution de transports des molécules.

Étaient exposés sur ce stand des supports abordant les raccordements électriques opérés par RTE et leurs caractéristiques ainsi que des supports détaillant les activités de Teréga Solutions et leur intervention dans le projet E-CHO.

Des experts Elyse Energy de ces sujets étaient présents tout au long de la rencontre ainsi que des experts RTE et Teréga Solutions afin de répondre aux diverses questions des participants.

Ce stand n'a recueilli aucune contribution de participants.



## Annexes

### EXPRIMEZ-VOUS SUR : LES RESSOURCES

La biomasse, l'eau, le dioxyde de carbone, l'oxygène, le captage du CO<sub>2</sub>...

#### VOS ATTENTES

Pas de coupes rases dans les forêts

Ne pas passer par Alliance Forêt Bois

Territoire attaché à la forêt

Pas de hausse de la récolte de bois dans le département (préservation du puits de carbone et de la biodiversité)

Les enjeux autour de la forêt concernent tout le monde, alors que les enjeux autour de l'aviation ne concernent qu'une catégorie sociale de personnes.

Manque d'encadrement du code forestier pour les forêts privées

On prend plus que ce que la forêt produit

Manque de contraintes pour le code forestier des forêts privées

Pour la pérennité des forêts, favoriser leur libre évolution

Ne pas travailler avec Alliance Forêt Bois (AFB), spécialisé dans les coupes rases et les monocultures, plutôt se tourner vers les experts forestiers de France ou l'association nationale des techniciens et gestionnaires forestiers indépendants (ANATEF) ou à défaut demander à AFB de travailler dans la certification FSC, qui est plus contraignante.

Inquiétudes quant aux transformations éventuelles de la forêt passant d'une forêt de feuillus à une forêt de résineux, transformations auxquelles BioTJet pourrait participer. Label PEFC possède des critères jugés non durables

La région est déjà en pénurie d'eau (notamment dans les glaciers) avec de fortes restrictions en eau, notamment pour la culture du maïs.



### EXPRIMEZ-VOUS SUR : LES RESSOURCES

La biomasse, l'eau, le dioxyde de carbone, l'oxygène, le captage du CO<sub>2</sub>...

#### VOS QUESTIONS

Il existe une centrale qui récupère les débris de bois sur la même zone. Comment est-ce possible d'avoir deux centrales qui collectent les mêmes déchets ?

Ce type d'usine existe-t-il ailleurs dans le monde ?

Elyse Energy mènera-t-elle une politique de replantation ?

Ce pôle industriel sera-t-il de type SEVESO ? De quel niveau ? Comment être certain de la sécurité, de la protection et de l'information des populations ?

Qu'est-ce que ça représente 150 000 tonnes de biomasse ?

Le bois brûlé peut-il être utilisé pour le projet ?

Comment comptez-vous concilier l'article 5 des accords de Paris (dans lequel la France s'engage à maintenir/augmenter le puits de carbone en forêt) et la hausse de la récolte de bois prévue par le projet BioTJet ?

Quel est l'impact sur la ressource en eau, et ce notamment en période de sécheresse ?

Comment réguler les coupes des forêts et par conséquent les propriétaires ?

Comment seront gérées les restrictions en eau ? Qui devra réduire sa consommation : le pôle industriel, les agriculteurs ou la population ?

Est-ce les résidus et autres restes récupérés vont favoriser la régénération de la forêt ?

L'agence de l'eau Adour Garonne a-t-elle été consulté pour le projet ? Quels sont les enjeux autour de la ressource en eau (pompages agricoles) ?

Quel sera le bilan carbone une fois le projet lancé sur les ressources en eau et en biomasse ?

Comment produit de bois la forêt pyrénéenne ? En combien d'années ne restera-t-il plus rien après le projet ?

Pourquoi ne pas reboiser le territoire, en produire, avant de l'utiliser pour le projet (exemple : en bordures de champs) ?

Comment serons-nous assurés que cette eau sera propre à être consommée sans qu'un traitement coûteux et peu chimique soit nécessaire ? A quelle température cette eau sera-t-elle ?

Quels sont les calculs relatifs aux gaz présents dans l'atmosphère ?

Quel est l'impact du projet sur la population locale ?

Sur l'Adour, des bois présents sur le fleuve, la navigation se fait entre les bois qui flottent. Pourquoi ne pas les récupérer et les utiliser pour le projet ?

Comment réguler l'activité des exploitants qui pour des profits supplémentaires seraient tenter de couper plus, et ce parfois de façon inadaptée ?

Quel type de forêts sera utilisé ? Des forêts aussi en bonne santé ?

Quels sont les chiffres relatifs à la disponibilité du gisement bois ?



## EXPRIMEZ-VOUS SUR : LES ÉTUDES MENÉES

La biodiversité, l'eau, la logistique, les risques industriels, l'acoustique, le paysage...

### VOS ATTENTES

Que ce projet inclue le thème des arbres et des forêts non exploités, le respect de ces êtres vivants incluant la faune car ce n'est actuellement pas le cas !

Faire respecter la réglementation

Les routes, les réseaux électriques et autres, les exploitations forestières montrent le peu d'intérêt qu'ils portent aux arbres : les branches arrachées, saccagées, les coupes rases, etc.

Arguments simples pour rassurer les populations

### VOS POINTS DE VIGILANCE

Que toute la filière prenne conscience qu'un arbre est un être vivant, pas un produit, un numéro, et que les méthodes d'entretien doivent devenir plus douces

Vigilance sur la vie créée au sol, souvent oubliée, par la décomposition des éléments naturels (ex : vignes)

Comment sensibiliser toute la filière, les pouvoirs publics, le public au fait que les forêts vivantes le sont de moins en moins, l'exploitation gagnant du terrain ! Le soin aux arbres est le futur !

### VOS QUESTIONS

Comment garantir que ce qui peut être vu actuellement le long des routes, sous les réseaux, en forêt, est partout ailleurs ne continue plus comme c'est le cas aujourd'hui la déchéance des arbres ?

Quels impacts pour les riverains (problème existant avec la méthanisation) ?

Comment est prise en compte la pédofaune (faune du sol) ?

Comment peut-on sécuriser les riverains vis-à-vis du risque d'explosion (H<sub>2</sub>) ?

Pouvez-vous clarifier la description des scénarios 1 et 2 svp ?